



# Conseil de sécurité

Distr. générale  
14 avril 2022  
Français  
Original : anglais

## La situation à Abyei

### Rapport du Secrétaire général

#### I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application du paragraphe 34 de la résolution [2609 \(2021\)](#) du Conseil de sécurité, dans lequel le Conseil a demandé à être informé des progrès accomplis dans l'exécution du mandat de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA). Il porte sur la période qui s'est écoulée depuis la publication de mon précédent rapport sur le sujet ([S/2021/881](#)), du 16 octobre 2021 au 15 avril 2022. Il fait le point, entre autres, sur l'évolution de la situation politique et sur les faits marquants survenus dans les domaines de la sécurité, des droits humains, de l'état de droit et de l'action humanitaire, ainsi que sur les progrès réalisés dans la transition de la FISNUA vers une force multinationale de maintien de la paix des Nations Unies.

#### II. Abyei

##### Évolution de la situation politique

2. Au cours de la période considérée, une session commune du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité et de la Commission frontalière mixte s'est tenue le 21 octobre 2021, à Djouba. À cette occasion, la FISNUA était représentée par le Chef du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Dans le document final de la réunion, les deux organes ont souligné leur détermination à sensibiliser davantage les populations locales et le grand public à l'accord conclu entre le Soudan et le Soudan du Sud au sujet de la zone frontalière démilitarisée et sécurisée.

3. Du 26 au 30 novembre 2021, le Coprésident soudanais du Comité mixte de contrôle d'Abyei, le général de division Mohamed Alawi Koko, s'est rendu dans la zone d'Abyei, où il a rencontré des membres de la communauté misseriya à Diffra, à Goli et au marché d'Amiet. À cette occasion, il a fait part de sa détermination à appuyer le renforcement de la fourniture de services de base et de services publics dans la partie nord d'Abyei. Le 29 novembre, il a rencontré la direction de la FISNUA à Todach (secteur nord) et a discuté de la situation en matière de sécurité et de l'impasse dans laquelle se trouvait le processus de paix local.

4. Le 9 décembre 2021, le Chef de la Mission et commandant de la force par intérim, le général de division Kefyalew Amde Tessema, a rencontré à Khartoum de



hauts fonctionnaires du Ministère des affaires étrangères pour discuter de questions opérationnelles et pour informer les autorités soudanaises des progrès réalisés dans la reconfiguration de la force de la FISNUA en une force multinationale de maintien de la paix des Nations Unies.

5. Le 22 février 2022, les responsables de la mission ont rencontré sept membres du parlement sud-soudanais qui se sont rendus à Abyei à la demande du Président sud-soudanais, Salva Kiir Mayardit, pour évaluer les violences qui avaient éclaté dans la région d'Agok (secteur sud) au cours de la deuxième semaine de février, entre des membres des communautés twic dinka et ngok dinka. La FISNUA a exhorté les parlementaires à contribuer à la désescalade des tensions dans le sud d'Abyei, la situation en matière de sécurité étant déjà jugée volatile en raison de l'absence persistante d'accord entre les Ngok Dinka et les Misseriya sur les modalités de transhumance.

6. Le 9 mars 2022, dans le cadre de son programme de familiarisation, le commandant de la force nouvellement nommé, le général de division Benjamin Olufemi Sawyerr, a rencontré de hauts fonctionnaires soudanais du Ministère des affaires étrangères et du Ministère de la défense à Khartoum. À Djouba, le 14 mars, il a rencontré le Ministre sud-soudanais des affaires étrangères, la Ministre de la défense, le Chef d'état-major, le Conseiller présidentiel pour les questions de sécurité et Président du Comité national sur le statut final d'Abyei, le coprésident sud-soudanais du Comité mixte de contrôle d'Abyei et le Ministre des affaires de la Communauté d'Afrique de l'Est.

7. Les dirigeants de la FISNUA ont rencontré les 1<sup>er</sup> et 17 mars 2022 les responsables de l'administration et les chefs coutumiers de la ville d'Abyei. Le 17 mars, le nouveau Chef de la Mission et commandant de la force par intérim, le général de division Sawyerr, a rencontré l'Administrateur en chef nommé par Djouba, Kuol Diem Kuol, et le Chef suprême des Ngok Dinka, Bulabek Deng Kuol, pour discuter de la sécurité, de l'état de droit, du dialogue intercommunautaire et de la transition de la mission. Le Chef suprême a reconnu les services rendus par la FISNUA en matière de protection des civils, comme en témoigne le rôle de la mission dans l'assistance aux victimes des récentes attaques commises dans la zone d'Agok (secteur sud), ainsi que le renforcement de ses patrouilles pour dissuader de nouvelles attaques. À Agok, la mission a également fourni un abri aux personnes visées par des actes de violence.

8. Le 22 mars, le général de division Sawyerr a rendu une visite de courtoisie à l'Administrateur en chef nommé par Khartoum à Diffra, Gumaa Dawood Musa Hamdan, et s'est entretenu séparément avec les chefs traditionnels misseriya dirigés et leur Chef suprême Mukhtar Babo Nimir. Comme il l'avait fait avec les autorités de la ville d'Abyei, le Chef de la Mission et commandant de la force par intérim a rassuré ses interlocuteurs sur le fait qu'il n'y aurait aucune vacance dans les fonctions de sécurité pendant la période de transition.

9. Les 25 et 30 mars, le général de division Sawyerr a rencontré le cinquième Vice-Président sud-soudanais, Hussein Abdelbagi Akol Agany, qui s'est rendu à Abyei à la tête d'une équipe d'enquête sud-soudanaise chargée d'enquêter sur l'explosion de violence qui a eu lieu dans la région d'Agok entre le 10 et le 12 février. À cet égard, le 5 avril, il a rencontré des représentants de la société civile et d'organisations de femmes et de jeunes de la ville d'Abyei afin clarifier le mandat de la FISNUA et de les inviter à sensibiliser leurs communautés au processus de paix. Le 7 avril, il s'est entretenu avec des responsables locaux et des personnes déplacées à Abatok et Agok (secteur sud) afin de déterminer la meilleure façon de les aider après les attaques de février 2022.

10. Aucun progrès visible n'a été réalisé dans les négociations sur le statut final d'Abyei.

### **Dynamique du conflit et conditions de sécurité**

11. Durant la période considérée, la situation est demeurée généralement calme dans la région d'Abyei, malgré des violences sporadiques, notamment des meurtres, des fusillades, des vols de bétail, des violences à l'égard de femmes, notamment des viols, et des incidents liés à la migration. La présence continue d'éléments armés a également constitué une menace pour la sécurité. Les événements susmentionnés ont parfois dégénéré en affrontements entre les communautés misseriya et ngok dinka, et entre les Twic Dinka et les Ngok Dinka.

12. Les attaques armées ont constitué 22 des 46 incidents liés à la sécurité enregistrés au cours de la période considérée, et on estime que 52 civils, dont 3 femmes et 1 enfant, ont été tués lors d'attaques armées et d'affrontements, ainsi que par des tirs isolés dont les auteurs n'ont pas été identifiées. Les atteintes à la sécurité ont également fait de nombreux blessés et entraîné le déplacement de civils. Par ailleurs, 16 incendies ont eu lieu pendant la période considérée, principalement sur des marchés et dans des zones résidentielles à Amiet, dans la ville d'Abyei et à Agok.

13. Le 20 novembre 2021, des membres de la communauté ngok dinka ont attaqué des membres de la communauté misseriya à Oum Khariet (secteur nord), blessant trois hommes misseriya. Le 2 janvier 2022, dans le cadre de probables représailles, un groupe de 70 membres armés de la communauté misseriya a attaqué le village ngok dinka de Myordol (secteur sud) et tué cinq Ngok Dinka. L'un des agresseurs a également trouvé la mort. Les troupes de la FISNUA ont arrêté 11 des agresseurs présumés et les ont transférés au camp de la force à Diffra (secteur nord) pour les y interroger. Le 3 janvier, de jeunes misseriya et des chefs coutumiers ont manifesté pacifiquement devant le camp de la FISNUA pour demander la libération des détenus. Le 7 janvier, les suspects Misseriya ont été remis aux autorités nationales soudanaises pour que celles-ci poursuivent l'enquête et engagent des poursuites. Le 13 janvier, un groupe d'hommes armés non identifiés a attaqué le village ngok dinka d'Akenghial (secteur sud), tuant un civil et en blessant deux autres. Les assaillants avaient déjà fui lorsque les troupes de la FISNUA sont arrivées sur les lieux.

14. Plusieurs autres attaques armées ont été enregistrées au cours de la période. Le 30 octobre, un Misseriya a été attaqué par plusieurs Ngok Dinka armés de machettes au marché d'Amiet (secteur nord), et a été grièvement blessé. Le 3 février, deux Misseriya ont été abattus par des hommes non identifiés près de Oum Khariet (secteur nord).

15. Le 5 mars, de jeunes misseriya du village de Goli ont bloqué la principale route de ravitaillement entre Goli et Todach pour protester contre la rétention de la dépouille d'un Misseriya qui aurait été abattu avec trois autres personnes dans l'État de l'Unité (Soudan du Sud), le 16 février, et dont la dépouille n'aurait pas été rendue à sa famille pour être enterrée. Le même jour, un groupe supposément composé de membres de la communauté misseriya a attaqué le village de Mading Tong. Selon le comité de protection de la population locale, plus de 20 villageois auraient été tués, ainsi que quatre assaillants.

16. À la suite de cette attaque, quelque 400 personnes se sont rassemblées devant le portail principal du siège de la FISNUA le 6 mars pour se mettre à l'abri, avant de se disperser le soir même. La FISNUA a réagi en renforçant sa présence dans la région, notamment par des patrouilles de nuit.

17. Du 10 au 12 février, la FISNUA est intervenue à la suite de violences qui avaient éclaté entre Ngok Dinka et Twic Dinka à Agok, dans la partie sud de la zone d'Abyei,

en raison d'un différend foncier de longue date. Les affrontements auraient fait une quinzaine de morts parmi les civils et de nombreux blessés, et provoqué le déplacement de plus de 70 000 civils. À la suite de ces événements, la FISNUA a appuyé l'évacuation des travailleurs humanitaires et le transfert des patients d'un hôpital d'Agok vers l'unité médicale de niveau II de la mission, située dans la ville d'Abyei.

18. À la suite de ces affrontements, le 14 février, des membres de la communauté ngok dinka ont manifesté devant les locaux de la FISNUA à Abyei, exigeant la résiliation des contrats des employés de la mission d'origine twic dinka. Quelque 80 personnes non armées ont jeté des pierres sur le personnel de la mission, forcé l'entrée principale et endommagé des biens des Nations Unies. Agissant en état de légitime défense, des soldats de la FISNUA ont tiré des coups de semonce en l'air. Trois soldats de la FISNUA et 10 manifestants ont été blessés lors de l'échauffourée. Sur les deux manifestants qui ont été admis dans l'unité médicale de niveau II de la mission, l'un a été ultérieurement libéré, tandis que l'autre a été évacué vers Djouba avant d'être transféré à Kampala.

19. Les échanges entre la FISNUA et les autorités locales et coutumières à la suite de ces violences ont contribué à désamorcer les tensions et à prévenir de nouvelles violences. Dans une lettre datée du 24 février adressée à la FISNUA, le président de l'Union des jeunes d'Abyei a présenté ses excuses pour les violentes manifestations du 14 février et retiré la demande de résiliation des contrats du personnel local twic dinka.

20. Au cours de la période considérée, 3 vols à main armée, 2 cas de vol de bétail et 13 cas de présence de groupes armés ont été enregistrés dans la zone d'Abyei. Le 24 novembre 2021, le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière à Tichwin a aperçu quelque 400 Dinka armés de fusils d'assaut et de lance-roquettes. Il a surveillé leurs mouvements jusqu'à leur sortie de la zone frontalière démilitarisée et sécurisée. Le 12 janvier, 30 hommes armés non identifiés, circulant à cheval et à dos de chameau ont été aperçus dans les régions de Mabek et de Leu (secteur sud).

21. Le 16 février, la FISNUA a aperçu quatre soldats des Forces armées soudanaises autour de Farouk (secteur nord), armés d'une mitrailleuse de 12,7 mm montée sur un pick-up. Le 4 mars, elle a aperçu à Farouk six autres soldats des Forces armées soudanaises, armés de cinq fusils d'assaut AK-47 et d'une mitrailleuse montée sur un pick-up. Le 14 mars, cinq soldats des Forces armées soudanaises armés de fusils d'assaut AK-47 ont été aperçus dans les environs de Farouk. Ils ont quitté la région d'Abyei sur l'insistance des soldats de la FISNUA. Le même jour, une vingtaine de soldats armés des Forces sud-soudanaises de défense du peuple ont été aperçus à bord de deux pick-ups dans les environs de Maibong (secteur sud). Des soldats de la FISNUA les ont suivis jusqu'à ce qu'ils repassent au Soudan du Sud. Le 15 mars, cinq soldats armés des Forces sud-soudanaises de défense du peuple ont été aperçus à Athony. Ils se sont retirés quelques jours plus tard, à la suite de discussions entre le Chef de la Mission et commandant de la force par intérim et l'Administrateur nommé par Djouba.

22. Le 5 avril, quatre Soudanais originaires de l'État du Kordofan occidental (Soudan) qui étaient en possession d'un pistolet et d'autres munitions ont été arrêtés par les troupes de la FISNUA à un point de contrôle temporaire au marché d'Amiet. Ils ont été remis aux autorités compétentes, à Diffra, le 6 avril. De même, le 8 avril, quatre membres armés des Forces armées soudanaises originaires de l'État du Kordofan occidental ont été appréhendés à un point de contrôle permanent de la FISNUA au marché d'Amiet et remis aux autorités compétentes.

23. Les soldats de la FISNUA ont essuyé deux attaques pendant la période considérée. Le 5 mars, un groupe armé a ouvert le feu sur un convoi de la FISNUA à Agok, sans faire de blessés. Le même jour, la FISNUA a reçu une lettre datée du 23 février du Conseil des chefs coutumiers twic de l'État de Ouarrap (Soudan du Sud), l'avertissant de cesser ses patrouilles au sud du fleuve Kiir. Le 6 mars, une patrouille de la FISNUA a été attaquée près de la piste d'atterrissage d'Agok, sans qu'il y ait de victimes. Le 8 mars, la FISNUA a remis une note verbale au Gouvernement sud-soudanais pour lui demander d'intervenir de toute urgence auprès des chefs coutumiers twic dinka, de l'administration locale de l'État de Ouarrap et des unités concernées des Forces sud-soudanaises de défense du peuple pour faire en sorte que cessent les attaques contre la FISNUA. Elle a également demandé au Gouvernement de dialoguer avec les dirigeants twic dinka et ngok dinka pour désamorcer les tensions entre les deux communautés.

### **Reconfiguration de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei**

24. La reconfiguration de la composante militaire de la FISNUA est en cours. Au 10 avril 2022, la majorité des soldats ghanéens étaient arrivés, y compris le personnel affecté à l'unité médicale de niveau II du quartier général de la mission, qui est pleinement opérationnelle. Plus de la moitié du contingent pakistanais était arrivé, ainsi que tous les membres de l'unité de soutien au quartier général, fournis par le Népal. En outre, la plupart des membres du Groupe de protection de la Force, composé de soldats bangladais, avaient atteint la zone et pris leurs fonctions au sein du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Le contingent éthiopien a quitté Abyei le 10 avril, à l'exception d'un détachement arrière qui sera rapatrié dans un avenir proche.

25. En raison de retards dans la délivrance de leurs visas, seuls 85 des 143 observateurs militaires autorisés étaient présents sur le terrain au 10 avril. Et seuls 81 des 117 agents autorisés étaient présents au sein de la mission, également en raison de retards dans la délivrance de visas.

26. Le 16 mars, le général de division Benjamin Olufemi Sawyerr, du Nigéria, a pris ses fonctions de commandant de la force et de chef de la Mission par intérim. Au cours de la période considérée, le commandant adjoint de la force, le brigadier général Abu Syed Mohammad Bakir, du Bangladesh, et le chef du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, le brigadier général Alobawone Atogebakoga, du Ghana, ont également pris leurs fonctions.

### **Atteintes à la liberté de circulation**

27. Quelque 28 cas d'atteinte à la liberté de circulation ont été enregistrés au cours de la période considérée. Ce chiffre comprend la manifestation susmentionnée organisée par des membres de la communauté ngok dinka sur le site de la FISNUA à Abyei, le 14 février. Trois de ces violations ont affecté la liberté de circulation du personnel de la mission à Abyei, tandis que 17 ont eu lieu au sein du quartier général du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, à Kadougli (Soudan). En ce qui concerne les violations commises à Kadougli, il s'agit notamment du blocage répété de la porte d'entrée du siège du Mécanisme conjoint. À plusieurs reprises, ces blocages ont entraîné l'interruption des liaisons aériennes entre Abyei, Kadougli et Khartoum. La plupart des violations ont été commises par d'anciens employés d'Imdad Total Site Services, un prestataire de la FISNUA/du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, ainsi que par d'anciens sous-traitants internationaux ou des personnes n'ayant jamais été employées par la FISNUA.

28. Ces violations ont posé des problèmes opérationnels et administratifs au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière à Kadougli. Pour y remédier, la direction de la FISNUA a échangé avec les autorités locales et nationales du Soudan, en coordination avec le Siège de l'Organisation des Nations Unies. La FISNUA et le Secrétariat ont également soumis plusieurs notes verbales au Gouvernement soudanais pour solliciter son aide. Ces échanges ont finalement conduit à la levée des blocages. Depuis, les Forces armées et la Force de police soudanaises ont maintenu une présence à l'entrée du complexe du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière à Kadougli afin de garantir la liberté de circulation et la continuité des opérations.

29. Le 19 octobre, des policiers soudanais ont refusé l'accès au point d'eau de Heglig à un camion-citerne de la FISNUA provenant de la base d'opérations 21 du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, établie à Tichwin. Le 23 octobre, un représentant des autorités du comté d'Aweil (Soudan du Sud) a refusé d'accorder les habilitations routière et de sécurité aux camions du Groupe de protection de la Force qui se rendaient de Gok Machar (comté d'Aweil) à Abyei dans le cadre du transfert du siège du secteur 1 du Mécanisme conjoint au siège de la FISNUA. Le 29 octobre, les derniers membres du personnel des Nations Unies à être transférés du quartier général du secteur 1 du Mécanisme conjoint, à Gok Machar, au quartier général du secteur 2, à Kadougli, ont été temporairement bloqués par des habitants d'Aweil.

30. En outre, le 9 décembre, un convoi de la FISNUA transportant des biens de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) au quartier général de la FISNUA à Abyei a été retenu pendant trois heures à un poste de contrôle près du marché commun d'Amiet. Le 2 février, deux camions du prestataire Ecolog international transportant des rations fraîches et congelées ont été arrêtés à Kadougli et retenus par des membres de la communauté pendant cinq jours.

31. Le 4 décembre, la mission a reçu une lettre de la communauté de Tonga, située à proximité de la base d'opérations 22 du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière à Abou Qoussa/Wunkur, demandant la fourniture d'une aide humanitaire par la FISNUA comme condition à son maintien dans la zone. La FISNUA a continué de dialoguer avec la communauté pour éviter que l'exécution de son mandat n'en pâtisse.

32. Le 10 décembre, la 2B Operating Company, une entreprise soudanaise, a remis à la FISNUA/au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière une lettre dans laquelle elle a réitéré des affirmations qu'elle avait déjà portées en 2021, à savoir que la base d'opérations du Mécanisme conjoint était située sur sa concession, ainsi que sa demande tendant à ce que la base en question soit déplacée. La FISNUA a transmis la demande aux autorités soudanaises compétentes et n'a pas encore reçu de réponse.

33. Le 1<sup>er</sup> mars, des membres de la communauté tesi du Kordofan méridional (Soudan) ont envoyé à la FISNUA une lettre dans laquelle ils menaçaient de bloquer l'entrée principale de la base de la FISNUA/du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière à Kadougli en raison du manque perçu de possibilités d'emploi pour leur communauté. Le 2 mars, une centaine de membres de la communauté ont bloqué le portail avant de se disperser à la suite de l'intervention de moniteurs nationaux soudanais et de représentants du gouvernement du Kordofan méridional. Un camion-citerne d'eau de la base de la FISNUA/du Mécanisme à Kadougli s'est également vu refuser l'accès à un point d'eau dans le village de Muttar Tesima le 4 mars en raison du manque perçu de possibilités d'emploi.



## Dialogue intercommunautaire

34. Les dynamiques intercommunautaires sont restées tendues depuis la conférence de paix d'Aweil de février 2021, qui n'a pas donné de résultats concrets. Les retards dans la publication du rapport sur l'assassinat du Chef suprême ngok dinka en 2013 et dans le lancement d'une enquête conjointe des deux parties sur les attaques de Kolom, en janvier 2020, continuent d'affecter les relations entre les communautés ngok dinka et misseriya. Celles-ci continuent également à être en désaccord sur l'utilisation de la désignation « Ajaira » pour décrire le clan misseriya directement impliqué dans la question d'Abyei. Malgré ces difficultés, la FISNUA a continué de dialoguer avec les représentants des deux communautés, ainsi qu'avec les administrateurs nommés par Djouba et Khartoum.

35. Afin d'aplanir les différends entre les communautés, la FISNUA a adopté une approche triple pour le processus de paix local, qui vise à établir un consensus au sein de chaque communauté avant de convoquer une conférence de paix conjointe des chefs coutumiers. Dans ce contexte, les 13 et 14 octobre, à Diffra, elle a accueilli les chefs coutumiers de la communauté misseriya, dirigés par le Chef suprême Mukhtar Babo Nimir, avec la participation de représentants des jeunes et des femmes misseriya, pour discuter des questions relatives à la sécurité et à la coexistence pacifique à Abyei. À l'issue de cette réunion, les parties prenantes misseriya ont adopté une résolution faisant écho à leur engagement en faveur d'une coexistence pacifique et ont souligné qu'elles étaient prêtes à rencontrer leurs homologues ngok dinka. Les 18 et 19 octobre, le Chef suprême Bulabek Deng Kuol, les chefs coutumiers et des représentants des jeunes et des femmes de la communauté ngok dinka se sont réunis à Rumajak/Dokura à l'invitation de la FISNUA pour discuter de la situation à Abyei et du processus de paix. Ils ont adopté une résolution soulignant leur engagement en faveur du processus de paix et réaffirmé la nécessité pour les chefs coutumiers des deux communautés de résoudre les questions de nature non politique qui les touchent directement, notamment celle de la gestion des ressources naturelles dans la région.

36. Sur la base de ces engagements renouvelés, la FISNUA a invité les chefs communautaires et leurs administrations locales respectives à convoquer une conférence de paix conjointe des chefs coutumiers. Après de longues consultations, le lieu de la conférence est apparu comme une source de désaccord, les Misseriya refusant que celle-ci ait lieu au Soudan du Sud et les Ngok Dinka refusant qu'elle ait lieu dans la région d'Abyei ou au Soudan. Après de longues négociations, les deux communautés ont accepté de se rencontrer à Entebbe (Ouganda). Des préparatifs importants ont été entrepris par la mission, mais, quelques jours avant l'ouverture de la conférence, certains chefs coutumiers se sont dits réticents à l'idée de se rendre à Entebbe pour des raisons de sécurité. En outre, en raison de divergences concernant la composition des délégations et de difficultés liées à la délivrance des passeports, la conférence n'a pas pu se tenir du 15 au 17 février, comme cela était prévu.

37. Lors de ses premières rencontres à Khartoum et à Djouba avec les gouvernements soudanais et sud-soudanais, en mars, le commandant de la force nouvellement nommé et Chef de la Mission par intérim, le général de division Sawyerr, a encouragé les deux gouvernements à faire comprendre aux communautés misseriya et ngok dinka l'importance de leur participation à la conférence de paix conjointe des chefs coutumiers. Bien qu'elle ait bon espoir que la conférence puisse avoir lieu à la mi-mai, la FISNUA continue de réfléchir à d'autres activités pour renforcer la confiance.

38. La FISNUA a approuvé 16 projets à effet rapide pour l'exercice 2021/22, sur lesquels elle a commencé à travailler. Neuf de ces projets, qui concernent le sud d'Abyei, se concentrent sur l'amélioration des espaces publics à Agok,

l'aménagement de magasins de produits locaux à Noong et à Summary, la création et l'aménagement de magasins à Dugroup et Mijak, la construction du palais de justice d'Amiet et l'installation de pompes à eau à Bokchop et Abatok. Les sept autres, qui concernent le nord de la zone d'Abyei, portent sur la construction d'une nouvelle école secondaire à Mekines, l'extension des écoles de Goli et d'Al Ridaya, et la rénovation des locaux de l'école primaire de Diffra.

### **Maintien de l'ordre**

39. Les efforts visant à renforcer l'ordre public ont continué de pâtir de l'absence du Service de police d'Abyei, et la police des Nations Unies est restée seule garante du maintien de l'ordre dans la région. Bien que les retards se soient poursuivis dans le déploiement des unités de police constituées en raison de problèmes de visa, la police des Nations Unies a pu intervenir à de nombreuses occasions, notamment à la suite de troubles à l'ordre public, d'attaques armées, de violences intercommunautaires et d'autres troubles civils. Au cours d'une réunion avec la direction de la FISNUA, à Todach, le 29 novembre, il a été rappelé au coprésident soudanais du Comité mixte de contrôle d'Abyei la nécessité d'autoriser le déploiement d'unités de police constituées, d'accélérer la délivrance de visas pour des policiers hors unités constituées supplémentaires et d'établir des comités de protection communautaire dans la partie nord d'Abyei. Comme elle l'a fait avec les représentants sud-soudanais, la FISNUA a rappelé au coprésident soudanais du Comité mixte de contrôle d'Abyei la nécessité de convenir d'un mémorandum d'accord sur le traitement et la remise des suspects, et a rappelé aux gouvernements soudanais et sud-soudanais que des invitations avaient été envoyées aux deux parties en vue de leur participation aux exercices prévus dans la feuille de route pour la création du Service de police d'Abyei. Pour faire face aux défis liés à l'augmentation de la population et à la construction de nouveaux logements et locaux commerciaux à Amiet, Abyei et Agok, la FISNUA a établi de nouvelles bases d'opérations de la police des Nations Unies pour soutenir les comités de protection de la population locale desservant Noong, Tejalei et Marial Achak.

40. La police des Nations Unies a continué de renforcer la capacité des comités de protection de la population locale et des comités mixtes de protection du marché commun d'Amiet à maintenir l'ordre public. Les postes de ces comités ont enregistré un total de 1 070 infractions de droit commun au cours de la période considérée, soit une diminution de 377 cas par rapport à la période précédente.

41. La police des Nations Unies a formé 444 membres des comités de protection de la population locale et des comités mixtes de protection aux techniques policières de base et au respect des droits humains. Au cours de la période considérée, le nombre de postes des comités de protection de la population locale est passé de 31 à 34, pour un total de 810 bénévoles, dont 135 femmes. La police des Nations Unies incite également l'administration de Diffra à mettre en place des comités de protection de la population locale dans le nord d'Abyei.

42. En outre, la police des Nations Unies s'est employée à renforcer les capacités des comités de protection de la population locale et des comités mixtes de protection par l'intermédiaire d'un certain nombre d'initiatives : fourniture de lampes de poche portables rechargeables ; construction d'une cuisine pour le centre de détention d'Abyei ; travaux de construction et de rénovation ; création d'un nouveau centre de coordination de la lutte contre la violence sexuelle et fondée sur le genre au poste du comité de protection de la population locale d'Abyei. La police des Nations Unies a mené 726 activités de maintien de l'ordre public à Noong et Abyei (secteur centre), Todach et Diffra (secteur nord) et Banton, Tejalei et Agok (secteur sud). En tout, 307 campagnes ont été consacrées à la prévention et la réduction de la criminalité, et à la sécurité routière, tandis que 168 autres ont visé à mieux faire connaître les peines



prévues pour les auteurs d'actes de violence sexuelle et fondée sur le genre, afin de protéger les droits des femmes et des enfants. En outre, quelque 225 élèves, dont 110 filles, ont bénéficié de campagnes de prévention de la maltraitance des enfants, notamment du mariage précoce et des mutilations génitales féminines, qui ont été menées dans 12 écoles.

43. La police des Nations Unies s'est activement engagée auprès des parties prenantes à Abyei, notamment les chefs coutumiers, les comités de protection de la population locale, les chefs religieux, l'Association des femmes d'Abyei, ainsi que les jeunes et les autorités locales, afin d'améliorer la participation aux questions d'ordre public et de renforcer les capacités des comités de protection de la population locale et des comités mixtes de protection. Les agents pénitentiaires de la FISNUA ont effectué 284 visites dans les trois centres de détention d'Abyei, d'Agok et du marché commun d'Amiet, afin de fournir des conseils sur les meilleures pratiques et le respect des normes internationales en matière de droits humains.

44. La police des Nations Unies a effectué 1 652 patrouilles locales interactives afin de mobiliser le public et de l'amener à participer aux initiatives de consolidation de la paix. Elle a également effectué 659 patrouilles conjointes, 305 patrouilles indépendantes d'observation et 3 patrouilles de reconnaissance aérienne en tandem avec des observateurs militaires et des observateurs nationaux soudanais et sud-soudanais.

45. Un expert pénitentiaire du Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires (Département des opérations de paix) a été déployé auprès de la FISNUA le 20 février afin d'aider la mission à élaborer une feuille de route pour un soutien stratégique et opérationnel en matière pénitentiaire à Abyei. En outre, le 20 mars, deux spécialistes de l'état de droit du Service des questions judiciaires et pénitentiaires et de la Force de police permanente du Département des opérations de paix ont été déployés auprès de la FISNUA pour une période d'un mois afin d'aider la mission à élaborer une stratégie d'aide à la préservation de l'état de droit à Abyei.

46. La police des Nations Unies compte actuellement 48 policiers hors unités constituées, dont 17 femmes. Des visas d'entrée ont été accordés à 10 policiers au cours de la période considérée. Au moment de l'établissement du présent rapport, des demandes de visa étaient en suspens pour 66 des 148 policiers hors unités constituées autorisés. Aucun progrès n'a été fait concernant le déploiement des trois unités de police constituées qui a été demandé par le Conseil de sécurité.

#### **Situation en matière de droits humains**

47. La situation en matière de droits humains est restée fragile et principalement caractérisée par des cycles de violence répétés entre ethnies, qui ont fait des morts parmi la population civile. Au cours de la période considérée, la FISNUA a fait face à des difficultés pour recenser les violations des droits humains et les atteintes à ces droits faute de disposer de l'expertise nécessaire, comme le prévoient les résolutions du Conseil de sécurité, notamment la résolution [2609 \(2021\)](#). Toutefois, pour la première fois depuis la création de la mission, des visas temporaires ont été accordés à deux spécialistes des droits humains pour leur permettre d'effectuer une mission à Abyei du 20 au 24 mars, afin d'y évaluer la situation en matière de droits humains.

48. L'évaluation a mis en évidence des préoccupations concernant la protection effective des droits des femmes et des enfants, l'absence d'institutions compétentes en matière d'état de droit, qui a laissé un vide exposant la population civile à des dommages supplémentaires, ainsi que l'application du droit statuaire et coutumier criminalisant des délits tels que l'adultère, les comportements inappropriés, la sorcellerie et les tentatives de suicide, qui touchent les femmes de manière

disproportionnée. Le mariage précoce des enfants constitue non seulement une violation de leurs droits mais affecte également leur droit à l'éducation et les expose à des violences familiales. En outre, l'absence très nette d'institutions garantes de l'état de droit a entravé l'accès à la justice et les poursuites, favorisant l'impunité et, par conséquent, la commission d'un plus grand nombre de violations, notamment de meurtres de civils en relation avec des violences intercommunautaires. La protection insuffisante des droits économiques, sociaux et culturels, notamment le droit à l'éducation, l'accès à l'eau et aux soins de santé, a également contribué aux tensions entre les communautés ngok dinka et misseriya.

### **Situation humanitaire**

49. La zone d'Abyei continue de faire face à d'importants problèmes humanitaires causés par des explosions de violence, la présence d'éléments armés, des déplacements de population et des difficultés économiques tant au Soudan qu'au Soudan du Sud. Les conditions de vie et l'accès aux services de base ont continué d'être affectés par la limitation ou l'absence des services publics, notamment de services de santé publique, d'assainissement de l'eau et d'hygiène, d'éducation, de protection et d'assistance technique en matière d'agriculture et d'élevage. La présence limitée des agences humanitaires dans le nord d'Abyei, ainsi que les obstacles logistiques, l'insécurité et les sensibilités politiques ont continué à poser des problèmes pendant la période considérée.

50. La communauté humanitaire a aidé quelque 240 000 personnes vulnérables dans la zone d'Abyei, dont 120 500 personnes issues des communautés ngok dinka et d'autres communautés sud-soudanaises, 28 000 personnes déplacées depuis des États voisins du Soudan du Sud, 43 000 Misseriya et 42 500 migrants saisonniers misseriya, ainsi que 6 000 nomades Fallata qui sont entrés dans la zone en octobre 2021 et devraient la quitter en mai 2022. Cependant, la réponse humanitaire a été entravée par des contraintes d'accès, notamment l'insécurité dans les zones difficiles d'accès du centre d'Abyei. Des flambées de violence survenues en février et en mars, qui ont entraîné la relocalisation temporaire de près de 800 travailleurs humanitaires et la suspension des activités dans les zones concernées, ont encore entravé la réponse humanitaire.

51. Lors des violences de février et mars à Agok, deux travailleurs humanitaires ont été tués et deux autres ont été grièvement blessés. Depuis lors, les opérations humanitaires ont été affectées dans les zones les plus durement touchées, notamment les zones situées au sud de la rivière Kiir. La continuité des services à l'hôpital principal du sud d'Abyei et dans la quasi-totalité des 10 établissements de santé primaire de la région a été affectée par les violences.

52. La production alimentaire n'est pas suffisante pour couvrir les besoins alimentaires des habitants de la région, et l'ensemble de la population du nord d'Abyei n'a pas accès aux soins de santé primaires, avec un manque criant de médicaments, de personnel soignant qualifié, de laboratoires et un système d'orientation limité. Les communautés locales, les nomades et les personnes déplacées sont confrontés à de graves pénuries d'eau, et rares sont les communautés qui disposent d'installations sanitaires de base. Le manque d'articles non alimentaires et le niveau de logement inférieur aux normes exposent davantage les familles à des risques supplémentaires en matière de santé et de protection. Environ 20 000 Sud-Soudanais déplacés non enregistrés vivent dans le nord d'Abyei.

53. Environ 70 % des enfants ne sont pas scolarisés en raison de l'insuffisance des infrastructures, du manque d'argent pour payer les frais de scolarité et de la distance qui sépare les écoles. Les enfants déplacés qui travaillaient sur les marchés locaux

pour subvenir aux besoins alimentaires de leur famille ont été exposés aux abus sexuels, à l'exploitation et au trafic d'enfants.

### **Les femmes et la paix et la sécurité**

54. La FISNUA a joué un rôle clé en facilitant le renforcement de la participation pleine, égale et significative des femmes à la prise de décisions au niveau communautaire, notamment par l'engagement politique et le plaidoyer auprès des autorités locales. Ces efforts ont permis d'obtenir l'engagement des dirigeants locaux à promouvoir la participation des femmes aux comités locaux chargés de régler les différends. Le 13 décembre, la FISNUA a organisé une conférence d'une journée à l'intention des responsables locaux, notamment les chefs coutumiers. Celle-ci était consacrée à la restructuration des tribunaux coutumiers afin que des femmes puissent y siéger et a contribué à la nomination d'une femme dans chacun des 13 tribunaux coutumiers de la communauté ngok dinka.

55. Pour renforcer le rôle des femmes dans les processus de paix informels, la FISNUA a continué de plaider pour la participation des femmes aux dialogues de paix locaux. En conséquence, des femmes ont participé à deux conférences de paix : l'une tenue les 13 et 14 octobre au sein de la communauté misseriya (30 participants, dont 3 femmes), l'autre tenue les 18 et 19 octobre au sein de la communauté ngok dinka (35 participants, dont 2 femmes). Ces conférences ont été l'occasion d'élargir l'espace politique des femmes pour qu'elles puissent exprimer leurs points de vue, y compris en lançant des appels à la paix.

56. La FISNUA a poursuivi ses efforts pour promouvoir et protéger les droits fondamentaux des femmes, y compris la prévention de la violence sexuelle et fondée sur le genre. Ses efforts ont consisté à surveiller et à signaler les cas de violence sexuelle et fondée sur le genre, à faciliter l'accès à divers services aux victimes, à célébrer les 16 journées de mobilisation contre la violence de genre en sensibilisant et en formant les populations locales aux droits des femmes, et à plaider pour la promotion des droits des femmes. Au cours de la période considérée, trois cas de violence sexuelle et fondée sur le genre ont été enregistrés par la FISNUA, impliquant trois victimes. Deux des cas impliquant deux victimes étaient des viols et un troisième cas concernait une tentative de viol sur un garçon de sept ans.

57. Afin de s'assurer qu'elle intègre systématiquement les priorités en matière de genre et de femmes, de paix et de sécurité dans ses efforts analytiques et opérationnels dans tous les processus de planification, de suivi et d'établissement de rapports de la mission, la FISNUA a finalisé et mis en œuvre, le 28 octobre, une stratégie d'intégration du genre à l'échelle de la mission pour la période 2021-2024. Elle a également continué de suivre la mise en œuvre des indicateurs du Département des opérations de paix relatifs aux femmes et à la paix et à la sécurité dans la zone de la mission afin d'éclairer les processus décisionnels au niveau de la mission.

### **Opérations du Service de la lutte antimines**

58. Après le retrait forcé du quartier général du secteur 1 du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, situé à Gok Machar (Soudan du Sud), et des deux bases d'opérations du secteur 1, le Service de la lutte antimines est resté entièrement déployé au quartier général du Mécanisme, à Kadougli (Soudan), et dans les deux bases d'opérations du secteur 2 qui étaient toujours en activité, permettant ainsi au Mécanisme de mener 37 missions de surveillance au sol.

59. Le Service de la lutte antimines a déterminé que 65 308 mètres carrés de terres et 410 kilomètres de routes dans la zone d'Abyei étaient sans danger pour la FISNUA, les acteurs humanitaires et la population locale. Les zones testées comprennent les

bases d'opérations temporaires et les itinéraires de patrouille de la FISNUA destinés à améliorer la mobilité de la Force conformément au plan de déploiement pour la saison sèche et une zone qui était soupçonnée d'être minée. Six restes explosifs de guerre ont ainsi été découverts puis détruits de façon contrôlée. Dans le cadre de la gestion des armes et des munitions, le Service de la lutte antimines a détruit 3 armes et 41 cartouches d'armes légères qui avaient été confisquées par la FISNUA.

60. Le Service a poursuivi son travail de sensibilisation au risque des engins explosifs. Au cours de la période considérée, 490 sessions ont été organisées, touchant 9 356 membres de la communauté (1 715 hommes, 1 442 femmes, 3 770 garçons et 2 429 filles) vivant dans la zone d'Abyei. Des bandes dessinées et des masques rappelant le danger des engins explosifs ont également été distribués aux populations locales, y compris aux enfants et aux nomades, pour les sensibiliser aux restes explosifs de guerre ainsi qu'aux mesures à prendre pour se prémunir contre la maladie à coronavirus (COVID-19). Cinq séances d'information sur les restes explosifs de guerre ont également été organisées dans le cadre de la formation initiale des membres de la FISNUA, ce qui a permis de sensibiliser 87 membres du personnel militaire et civil de la FISNUA, dont 15 femmes.

### **Programme commun pour Abyei des équipes de pays des Nations Unies au Soudan et au Soudan du Sud**

61. La FISNUA, en collaboration avec les équipes de pays des Nations Unies au Soudan et au Soudan du Sud, a intensifié ses efforts pour élaborer le Programme commun pour Abyei que j'avais proposé dans ma lettre au Conseil de sécurité datée du 17 septembre 2021 (S/2021/805). Ces efforts ont inclus une mission d'évaluation, conduite au Soudan, à Abyei et au Soudan du Sud du 19 au 28 février, sous la direction du Département des opérations de paix, et à laquelle ont pris part des représentants des équipes de pays des Nations Unies au Soudan et au Soudan du Sud et du Bureau de la coordination des activités de développement. L'équipe a rencontré de hauts fonctionnaires des ministères des affaires étrangères soudanais et sud-soudanais, les deux coprésidents du Comité mixte de contrôle d'Abyei, l'administration locale et les chefs coutumiers d'Abyei et de Diffra, ainsi que des représentants de la société civile, et a accordé une attention particulière aux besoins des femmes, des enfants et des groupes vulnérables. De nombreux interlocuteurs ont rappelé à l'équipe la nécessité d'une programmation qui tienne compte des questions de genre et des conflits, mais tous ont finalement exprimé un soutien global au programme. Les parties prenantes ont partagé le besoin d'une grande variété de services, notamment ceux liés à l'eau, à la santé, à l'éducation, à la résolution des conflits, à la communication et aux infrastructures. L'équipe et la FISNUA mènent actuellement des consultations de suivi pour recenser les différents points de vue et priorités exprimés par les parties prenantes, dans le but de finaliser un descriptif de projet pour la prestation de services qui bénéficierait aux deux communautés au cours du prochain cycle.

## **III. Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière : progrès réalisés par rapport aux critères définis**

62. Des progrès modestes ont été accomplis par rapport aux sept objectifs définis dans la résolution 2609 (2021) du Conseil de sécurité. La situation est restée généralement calme, néanmoins, dans la zone de responsabilité du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Les demandes d'autorisation de sécurité, de dégagement de routes et d'atterrissage d'hélicoptères ont été

rapidement approuvées, et la liberté de circulation des patrouilles aériennes et terrestres a été garantie (objectif 1).

63. L'objectif consistait à appuyer la mise en service de la base d'Abou Qoussa/Wunkur et à demander au Soudan du Sud de résoudre les problèmes concernant le retour du Mécanisme à Gok Machar, et les bases de Safaha/Kiir Adem et de Soumaya/War-Abar. La zone de la base d'opérations 22 (Abou Qoussa/Wunkur) est restée sous le contrôle d'éléments du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition (M/APLS dans l'opposition), bien que le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité lui ait demandé de s'en retirer immédiatement dans sa décision du 8 septembre 2021. Par conséquent, aucun observateur national sud-soudanais n'a encore été déployé à Abou Qoussa/Wunkur. De même, aucun progrès n'a été constaté après la décision du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité dans laquelle celui-ci exigeait du Gouvernement sud-soudanais qu'il prenne toutes les mesures nécessaires pour garantir la liberté de circulation dans le secteur 1 ainsi que le retour et l'opérationnalisation d'urgence du secteur et des bases d'opérations.

64. Aucun progrès n'a également été enregistré en ce qui concerne l'objectif 3, relatif à la décision du 8 septembre du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité, dans laquelle celui-ci avait annoncé qu'il tiendrait sa prochaine réunion à Khartoum au cours de la deuxième quinzaine de janvier 2022. Aucune réunion n'a eu lieu et le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière n'a reçu aucune information des parties ou de l'Union africaine à cet égard.

65. En ce qui concerne l'objectif 4, le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité, dans sa décision du 8 septembre, avait exhorté les parties à redéployer leurs forces en dehors de la zone frontalière démilitarisée et sécurisée au plus tard le 31 décembre 2021. Il a également demandé à la FISNUA et au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière de vérifier le redéploiement des troupes et d'en rendre compte lors de sa prochaine réunion. Depuis son retrait des bases d'opérations 11 (Safaha/Kiir Adem) et 12 (Soumaya/War Abar), en septembre 2021, et de Gok Machar, en octobre 2021, le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière n'a pas été en mesure de vérifier si les Forces sud-soudanaises de défense du peuple étaient présentes dans la zone des 14 miles. Les vérifications régulières qu'il effectue ont montré que le M/APLS dans l'opposition contrôlait toujours Abou Qoussa/Wunkur.

66. Concernant l'objectif 5, et conformément à la décision du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité du 8 septembre, les activités de surveillance et de vérification menées par le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière ont permis de confirmer que quatre couloirs de passage de la frontière étaient ouverts, entre Kosti et Renk, entre Bentiu et Higlig, entre Meiram et Aweil, et entre Bouram et Raga. Ces couloirs ont été ouverts à la circulation et sont utilisés par les organismes des Nations Unies, la population civile et des camions de marchandises soudanais et sud-soudanais. Six autres couloirs de passage de la frontière doivent encore être ouverts.

67. L'objectif 6 n'a pas été atteint, aucune activité de démarcation de la frontière ni aucune réunion liée à la frontière n'ayant eu lieu au cours de la période considérée.

68. Aux termes de l'objectif 7, les parties devaient maintenir le déploiement d'observateurs nationaux en vue de leur participation aux activités du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Le Soudan et le Soudan du Sud ont tous deux maintenu le déploiement d'observateurs nationaux à Tichwin. Toutefois, le Soudan du Sud n'a pas encore déployé ses observateurs nationaux à Abou Qoussa/Wunkur en raison de la présence du M/APLS dans l'opposition dans la région.

## IV. Questions administratives et appui à la mission

69. Au 11 avril 2022, l'effectif du personnel civil était de 156 agents recrutés sur le plan international, 36 Volontaires des Nations Unies et 83 agents recrutés sur le plan national, l'effectif autorisé étant de 176 agents recrutés sur le plan international et 90 agents recrutés sur le plan national. Les femmes représentaient 21 % du personnel civil.

70. Conformément à la directive du Secrétaire général, la FISNUA poursuit ses efforts pour augmenter le nombre de femmes au sein de la mission. Cette dernière a en outre élaboré un plan de mise en œuvre de l'égalité des genres et un plan de travail pour 2021-2023 axé sur le recrutement et la rétention accrue de personnel féminin.

71. Au 12 avril, les effectifs de la FISNUA s'élevaient à 1 623 personnes, dont 131 femmes et 1 492 hommes (1 483 militaires, 69 officiers d'état-major et 71 observateurs militaires). Le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière comptait 306 personnes, dont 10 femmes et 296 hommes (280 militaires, 12 officiers d'état-major et 14 observateurs militaires). Les femmes représentent 8 % des soldats de la paix.

72. La composante Police comptait 45 policiers, dont 16 femmes, sur un effectif autorisé de 640 (148 policiers et 492 membres d'unités de police constituées). Ce faible taux de déploiement est attribué à la non-délivrance de visas, en particulier aux membres des unités de police constituées.

73. Au cours de la période considérée, le Gouvernement soudanais a délivré 1 383 visas pour le personnel de la FISNUA. Au moment de l'établissement du présent rapport, 605 demandes de visa étaient pendantes (30 pour le personnel civil, 422 pour le personnel militaire, 86 pour des prestataires, 66 pour la police des Nations Unies et 1 pour un consultant).

74. Le Service des technologies a déployé sept abris de communication à l'intention des contingents dans les bases d'opérations de Banton et Todach. Il a également fourni 14 cartes topographiques actualisées qui complètent les relevés de terrain effectués régulièrement pour la zone d'Abyei afin de soutenir la mobilité de la Force.

75. Au cours de la période considérée, une équipe spéciale pour la transition de la FISNUA a été chargée de planifier et de superviser la reconfiguration de la composante militaire de la mission. Dans ce contexte, plusieurs travaux d'infrastructure et de maintenance ont été réalisés et sont en cours dans la zone de la mission afin d'offrir des installations adéquates aux militaires entrants et sortants. En raison de l'augmentation des opérations liées à la reconfiguration, du personnel supplémentaire a été demandé à titre de renfort. Afin d'assurer une présence militaire opérationnelle adéquate sur le terrain à tout moment, il a été décidé de transporter par avion le matériel appartenant au contingent nécessaire à l'opérationnalisation rapide des militaires entrants.

76. Des bases opérationnelles de compagnie de la FISNUA sont restées déployées à Diffra, Goli et Todach (secteur nord), à Dokura/Rumajak, Noong et Abyei (secteur centre), et à Marial Achak, Athony, Banton, Tejalei et Agok (secteur sud). Des bases d'opérations temporaires prévues pour le déploiement en saison sèche ont été établies à Dokura 2 et à Dongoub (secteur centre), à Rumamier et à Leu (secteur sud), ainsi qu'à Oum Khariet (secteur nord). Le siège du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière à Kadougli (Soudan) compte actuellement deux bases d'opérations, à Tichwin et à Abou Qoussa/Wunkur.

77. Les projets d'infrastructure achevés à l'appui de la rotation du personnel, qui tenaient compte des considérations environnementales, comprenaient des camps



temporaires à Banton et à Kadougli, et la construction de nouveaux logements pour les militaires à Todach et à Dokura/Rumajak. La construction de déchetteries et de plateformes de groupes électrogènes avec séparateurs à huile et à eau a été achevée à Athony, à Dokura/Rumajak et à Todach.

78. La pénurie persistante de latérite, de sable, de gravier et d'autres matériaux, ainsi que les retards dans la fourniture d'autorisations routières pour les prestataires par le Gouvernement soudanais ont entraîné la suspension de travaux d'infrastructure essentiels, notamment ceux destinés à appuyer les projets de mobilité de la Force. La mission a également fait face à un manque d'efficacité dans la supervision des projets de construction en raison de la non-délivrance de visas par le Gouvernement soudanais aux consultants concernés, et à des retards dans la mise en œuvre de projets critiques en raison de grèves du personnel de prestataires locaux à Abyei.

79. Le 24 décembre, la mission a acquis les services d'un avion dans le cadre d'un contrat d'approvisionnement conditionnel pour répondre aux besoins opérationnels en attendant que soit finalisée la mise à disposition d'un troisième avion dans le cadre d'un accord d'affrètement à long terme, qui est toujours en attente d'une évaluation technique.

80. À la suite des deux accidents d'hélicoptères militaires survenus en février et en mai 2019, qui ont entraîné la suspension de leurs opérations et le rapatriement des militaires concernés, la mission a fonctionné sans hélicoptères militaires jusqu'au 17 novembre 2021, date à laquelle deux hélicoptères militaires chinois ont été réaffectés par la MINUAD. Un hélicoptère dont la boîte de vitesse doit être changée n'a pas pu être utilisé depuis son arrivée. Pour appuyer la reconfiguration de la force, le Groupe des transports aériens a demandé deux hélicoptères Mi-8 et la fourniture de services par des hélicoptères MI-26 et un aéronef de type IL76/C-130, afin d'augmenter la capacité de la flotte aérienne actuelle. Les deux MI-8 supplémentaires sont déjà arrivés et ont commencé leurs opérations. La mission bénéficiera également d'un appui de MI-26 de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, moyennant remboursement des coûts.

### **Culture de la performance**

81. La FISNUA a avancé sur son projet de « camp intelligent », qui vise à permettre l'automatisation et le contrôle à distance de divers processus. Elle a effectué des tests de validation sur les éléments suivants : a) la surveillance à distance du niveau du réservoir contenant l'eau traitée et le recyclage de celle-ci à des fins diverses telles que le captage des poussières, le compostage des végétaux et tous types d'ablutions ; b) des capteurs environnementaux sans fil servant à mesurer la température, l'humidité, la fumée, la chaleur et d'autres paramètres, qui permettent d'assurer une surveillance et d'alerter les techniciens lorsqu'une intervention est nécessaire ; c) la cartographie par jumelage numérique à l'aide de drones aériens. Ces automatisations ont amélioré la gestion des ressources en permettant aux techniciens de se concentrer sur d'autres tâches urgentes. Le projet de camp intelligent est en cours d'expérimentation sur la base d'opérations de Dokura/Rumajak. Il sera répliqué dans toutes les bases d'opérations de la FISNUA à l'issue de l'expérimentation, si celle-ci est concluante.

82. La mission a continué de mettre en œuvre le cadre de gestion du risque institutionnel, notamment au moyen d'une mise à jour de l'inventaire des risques qui lui permet d'attribuer le degré de priorité requis aux mesures d'atténuation. En outre, s'agissant de la responsabilité globale, la mission a préparé un plan d'action pour remédier aux lacunes recensées lors de l'exercice d'évaluation du contrôle interne qui a eu lieu après la signature de la déclaration d'assurance sur les contrôles internes en 2021.

### **Lutte contre la pandémie de maladie à coronavirus**

83. Depuis que l'équipe spéciale COVID-19 de la FISNUA a établi un plan d'urgence et un plan sanitaire pour lutter contre la pandémie, la direction de la mission a strictement supervisé l'application des mesures préventives prévues. Depuis le début de 2021, 296 cas positifs ont été détectés au sein de la FISNUA. De fin décembre 2021 à début février 2022, la mission a connu une deuxième vague de COVID-19, après la première vague d'août 2021. Elle a procédé à cinq évacuations sanitaires pour des cas graves et aigus de COVID-19 qui ont été traités à l'extérieur de sa zone : trois civils ayant été transportés à Nairobi et deux membres du personnel en tenue à Addis-Abeba. L'un des membres du personnel en tenue, un officier d'état-major, est décédé à Addis-Abeba en janvier 2022.

84. Une campagne de vaccination de rappel a été lancée par la mission le 24 janvier pour tout le personnel, y compris les prestataires. Cette campagne a également permis de vacciner les personnes qui avaient manqué la première, en 2021, ou qui étaient partiellement vaccinées. Jusqu'à présent, plus de 3 500 doses de rappel ont été fournies. Toutes les mesures de prévention de la COVID-19 sont en vigueur. La FISNUA suit l'évolution de la maladie dans le monde et se conformera, dans ce domaine, aux directives du Siège de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation mondiale de la Santé.

### **Déontologie et discipline**

85. La mission n'a reçu aucune allégation d'exploitation ou d'atteintes sexuelles pendant la période considérée. La sensibilisation et la prise de conscience ont été renforcées grâce à la formation de quatre membres de la police des Nations Unies en 2021 et de 46 militaires et cinq membres de la police des Nations Unies en 2022, en tant que formateurs chargés de dispenser l'initiation au travail du Groupe de la déontologie et de la discipline.

86. Des sessions de formation initiale et des sessions de perfectionnement ont été dispensées en février et en mars à 117 civils, militaires et membres de la police des Nations Unies, dont 23 femmes.

## **V. Aspects financiers**

87. Par sa résolution [2609 \(2021\)](#) du 15 décembre 2021, le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la FISNUA jusqu'au 15 mai 2022.

88. Dans sa résolution [75/297](#) du 30 juin 2021, l'Assemblée générale a ouvert un crédit de 260,4 millions de dollars destinés à financer le fonctionnement de la Force au titre de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022. Si le Conseil de sécurité décidait de proroger le mandat de la FISNUA au-delà du 15 mai 2022, le coût du fonctionnement de la mission serait limité aux montants approuvés par l'Assemblée.

89. Au 11 mars 2022, le montant des contributions non acquittées au Compte spécial de la FISNUA s'élevait à 81,3 millions de dollars. À cette même date, le montant total des arriérés de contributions pour l'ensemble des opérations de maintien de la paix atteignait 2 683,0 millions de dollars.

90. Le remboursement au titre des dépenses afférentes aux contingents, au matériel lourd appartenant aux contingents et au soutien logistique autonome est en passe d'être effectué pour la période allant jusqu'au 31 décembre 2021, conformément au calendrier des versements trimestriels.

## VI. Observations et recommandations

91. Le coup d'État du 25 octobre au Soudan ainsi que les récents problèmes politiques au Soudan du Sud ont conduit les parties à concentrer leur attention sur la politique intérieure. Toutefois, le dialogue entre celles-ci devrait rester une priorité. En faisant fond sur les réalisations passées, notamment le réchauffement des relations entre le Soudan et le Soudan du Sud, les deux parties devraient rapidement convenir d'un processus et d'un calendrier pour un règlement politique concernant Abyei.

92. Si je me félicite de la réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité et de la Commission frontalière mixte qui s'est tenue à Djouba le 21 octobre 2021, je regrette que l'application d'un grand nombre de décisions antérieures de cet organe reste en suspens. Je m'inquiète de voir que, malgré l'orientation claire exprimée par le Mécanisme, les parties n'ont pas été en mesure d'organiser une réunion du Comité mixte de contrôle d'Abyei au cours de la période considérée. Le Comité ne s'est pas réuni depuis novembre 2017.

93. Je regrette que, pendant la période considérée, la FISNUA ait continué de rencontrer des difficultés pour appuyer l'action du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, comme elle est censée le faire. J'en appelle de nouveau au Soudan du Sud pour qu'il remédie d'urgence à la situation et permette la remise en service immédiate du quartier général du secteur 1 du Mécanisme, situé à Gok Machar (Soudan du Sud), et de ses bases d'opérations 11 (Safaha/Kiir Adem) et 12 (Soumaya/War Abar).

94. Je me félicite de la délivrance de visas à deux spécialistes des droits humains pour qu'ils procèdent, enfin, à une évaluation de la situation dans ce domaine à Abyei, et je prie instamment les autorités soudanaises et sud-soudanaises de permettre le déploiement de spécialistes des droits humains à la FISNUA, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité. Je reste préoccupé par l'absence de progrès sur le chapitre de la mise en service de la piste d'atterrissage d'Athony ou de la délivrance des visas attendus pour le personnel des trois unités de police constituées et les 66 policiers hors unités constituées.

95. Je suis très préoccupé par les récents cas de violence et les tensions actuelles entre les communautés d'Abyei. Si je salue les efforts déployés par les communautés pour convoquer à nouveau la conférence de paix conjointe des chefs coutumiers, je regrette que des divergences concernant la composition des délégations aient empêché la conférence de se tenir fin février comme prévu. La FISNUA continuera de dialoguer avec toutes les parties prenantes, y compris les femmes et les jeunes, pour permettre la tenue de pourparlers de paix efficaces et inclusifs, et de promouvoir le droit à l'égalité participation.

96. La flambée de violence entre les Ngok Dinka et les Twic Dinka dans la région d'Agok, en février et mars, et le fait qu'elle se répande en direction de la ville d'Abyei, sont très préoccupants. Je salue les efforts déployés par le Gouvernement sud-soudanais pour apaiser les tensions et j'exhorte les dirigeants des communautés touchées à faire davantage pour résoudre leurs différends par le dialogue.

97. Je suis profondément préoccupé par les deux attaques armées qui ont visé la FISNUA au début du mois de mars. Ces actes de violence constituent un défi majeur pour les opérations des Nations Unies, et j'appelle les autorités compétentes à enquêter en priorité sur ces deux événements, conformément aux obligations qui leur incombent en vertu de l'accord sur le statut des forces. Je suis également préoccupé par les restrictions répétées, au cours de la période considérée, à la liberté de circulation de la FISNUA, qui affectent la capacité de la mission à s'acquitter pleinement de son mandat.

98. J'encourage l'Union africaine à intensifier ses efforts de médiation, y compris en aidant éventuellement les parties à reprendre les réunions du Comité mixte de contrôle d'Abyei. L'ONU se tient prête à soutenir l'organisation de telles réunions. Je rappelle la demande du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine tendant à ce que la Commission de l'Union africaine et le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine élaborent les modalités de publication du rapport sur le meurtre du Chef suprême des Ngok Dinka, Kuol Deng Kuol, en 2013.

99. Je remercie le Soudan, le Soudan du Sud et les pays fournisseurs de contingents pour leur soutien et leur collaboration à la reconfiguration de la composante militaire de la FISNUA. Je remercie également le Gouvernement éthiopien du soutien qu'il a apporté à la mission au cours des dernières années. Alors que la fin de la saison sèche approche et que la reconfiguration de la Force touche à sa fin, j'invite instamment toutes les parties prenantes à redoubler d'efforts pour permettre les derniers mouvements de personnel et de matériel.

100. Je remercie les gouvernements soudanais et sud-soudanais ainsi que les responsables locaux et les habitants d'Abyei pour leurs échanges constructifs avec l'équipe des Nations Unies chargée de l'élaboration du Programme commun pour Abyei par les deux équipes de pays des Nations Unies. Le développement et la consolidation de la paix restent des priorités essentielles pour Abyei, et je me réjouis de la mise en œuvre du Programme au profit des deux communautés, en particulier des femmes, des enfants et des groupes vulnérables.

101. Alors que le Conseil de sécurité examine le renouvellement du mandat de la FISNUA, ainsi que les recommandations issues de l'examen stratégique que je lui ai présenté le 17 septembre 2021, je recommande que le mandat de la mission soit prolongé de six mois.

102. Je remercie le Chef de la Mission et commandant de la force par intérim sortant, le général de division Kefyalew Amde Tessema, pour son leadership, et je souhaite la bienvenue au nouveau Chef de la Mission et commandant de la force par intérim, le général de division Benjamin Olufemi Sawyerr. Je félicite également l'Envoyé spécial pour la Corne de l'Afrique sortant, Parfait Onanga-Anyanga, et l'Union africaine, notamment son groupe de mise en œuvre de haut niveau, du rôle actif qu'ils ont joué en faveur de la stabilisation de la zone d'Abyei.

103. Je saisis également cette occasion pour remercier tout le personnel de la FISNUA pour les efforts inlassables qu'il déploie pour maintenir la paix et la sécurité dans des conditions souvent très difficiles.

